

**COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DE CAP-SAINT-IGNACE
RÉUNION LE MERCREDI 18 NOVEMBRE 2015**

Réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le mercredi 18 novembre 2015 à 19 heures 30 à laquelle sont présents MM Henri-Louis Bernier, Gaétan Gaudreau, Steven Guimont, Jérôme Landry, Michel Leblanc, Régent Lemay, Jean Marois, membres, M. Jimmy Talon et M^{me} Chantal Côté, conseillers, M. Gilles Guimont, inspecteur en bâtiment et en environnement, et M^{me} Sophie Boucher, directrice générale.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Ajustement au niveau du conseil municipal;
3. Mise à jour concernant le développement;
4. Rencontre du 3 décembre prochain;
5. Varia;
 - a) Lecture et adoption du procès-verbal du 8 avril 2015;
6. Levée de la réunion.

1) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Henri-Louis Bernier, appuyé par M. Régent Lemay, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec l'ajout au point varia du point : lecture et adoption du procès-verbal du 8 avril 2015.

2) AJUSTEMENT AU NIVEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

M. Jimmy Talon informe les membres qu'il ne sera plus le conseiller responsable du comité consultatif d'urbanisme. À compter de la présente rencontre, M^{me} Chantal Côté est la conseillère responsable de ce comité. M. Talon conservera le dossier du développement, et de façon sporadique, il viendra présenter l'avancement des dossiers aux membres du CCU. Ces deux responsables travailleront en étroite collaboration pour le développement des projets.

3) MISE À JOUR CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT

M. Talon avise les membres de l'avancement des divers projets de développement.

Développement haut de gamme : Le projet est en attente compte tenu que le dossier de la mise aux normes doit être réglé avant de pouvoir cheminer.

- Développement de l'Oie Blanche :** Les promoteurs sont en développement avec un constructeur et nous recevrons de nouvelles indications prochainement quant au projet.
- Développement centre du village :** Le projet est mis de côté compte tenu de l'intérêt des propriétaires touchés qui diverge.
- Développement zone est Souvenir :** Le propriétaire a été rencontré et un projet de subdivisions lui a été présenté. À partir de ce document, le propriétaire poursuivra sa réflexion. M. Talon lui a démontré notre intérêt en raison de nos démarches entreprises pour relocaliser un bâtiment d'élevage à proximité. Le projet devrait compter environ 40 terrains d'une superficie approximative de 15 000 pi².

4) RENCONTRE DU 3 DÉCEMBRE PROCHAIN

M^{me} Côté invite les membres du CCU à la rencontre du 3 décembre prochain à 19 heures au Centre culturel. Le conseil présentera le rapport du maire et informera la population des divers projets d'investissement qui seront réalisés en 2016.

5) VARIA

A) LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 AVRIL 2015

Il est proposé par Gaétan Gaudreau, appuyé par Régent Lemay, que le procès-verbal de la réunion du 8 avril 2015 soit accepté tel que lu.

6) LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est proposé par M. Gaétan Gaudreau, appuyé par M. Steven Guimont, que la réunion soit levée à 20 heures 24.